

DICRIM : Dossier d'Information

Communal sur les Risques Majeurs

Les risques majeurs sont caractérisés par leur gravité et leur rareté. Néanmoins, il est important pour tous de les connaître afin de mieux s'en protéger. Ce court document est destiné à vous informer des risques encourus sur la commune. Un document plus complet, appelé Document Synthétique Communal (DCS) comportant notamment les cartes des zones concernées, est à votre disposition en Mairie de PUYMERAS. Hors période de crise, vous pouvez vous informer en Mairie ou auprès des sapeurs pompiers de Vaison la Romaine. **En période de crise, veuillez attendre la fin de l'alerte pour consulter les services à votre disposition. En cas de crise avérée, mettez vous à l'écoute de France Bleue Vaucluse (100.4 FM).**

Quatre risques majeurs ont été recensés sur la commune : l'inondation, les feux de forêts, les mouvements de terrain et le risque sismique.

L'INONDATION : *une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone, avec des hauteurs d'eau variables. Elle est due à une augmentation du débit d'un cours d'eau provoqué par des pluies importantes et durables.*

Puyméras est soumis au risque d'inondation de type crue torrentielle (comme à Vaison la Romaine le 22/09/1992) au niveau du Vallat du Gours de Jacques. Sa dernière crue remonte en 1992 sans dégâts. Aucun point sensible ne touche cette zone.

Un syndicat intercommunal (le SIABO) entretient le cours d'eau. En cas de risque, la population est prévenue par téléphone. S'il s'avérait nécessaire de procéder à une évacuation, les personnes concernées seraient alertées par les sapeurs pompiers et le personnel communal.

QUE FAIRE ?

Avant :

- Mettre les produits au sec
 - Amarrer les cuves
 - Faire une réserve d'eau potable
 - Prévoir un poste de radio fonctionnant avec des piles électriques
- Prévoir l'évacuation

Pendant :

- Fermer portes, fenêtres et aérations
- Monter dans les étages avec une réserve d'eau potable, de vivres, radio et lampes de poche à piles avec recharges, vêtements chauds et réserve de médicaments pour les personnes sous traitement
- Ne pas aller chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer
- Ne téléphonez pas
- Ecouter France Bleue Vaucluse (100.4 FM) et respectez les consignes
- Vous tenir prêt à évacuer les lieux à la demande des autorités (pensez à vos papiers d'identité)
- Ne pas vous rendre dans la zone inondée

Après :

- Aérer et désinfecter les pièces
- Chauffer dès que possible
- Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche
- Ne consommer l'eau du puit ou du forage qu'après en avoir fait vérifier la qualité

LES FEUX DE FORÊT : *le feu de forêt est un incendie qui a atteint des forêts, landes, garrigues ou maquis d'une superficie d'au moins un hectare d'un seul tenant. Il est provoqué par une source de chaleur (flamme ou étincelle), a besoin d'oxygène (vent) et d'un combustible (végétation).*

Puyméras est soumis au risque feu de forêt sur tout le nord est de son territoire (secteur de Devès, de Chatelaras, des Nègres, de Gourbière et de la Montagne). Le dernier incendie a détruit 1 000 m² en février 1990. On ne recense aucune installation sensible et quelques habitations sur les secteurs boisés.

Avec l'aide de divers organismes, la commune a pris des dispositions préventives : aménagement de la forêt, création de pistes et de pare-feu, maintien des coupures vertes (vignes), points d'eau, débroussaillage. La surveillance des secteurs à risque est effectuée par les sapeurs pompiers et les agents de l'ONF. Aucune organisation spécifique n'existe pour prévenir la population puisque aucune habitation n'est concernée directement.

QUE FAIRE ?

Avant :

- Repérer les chemins d'évacuation, les abris
- Prévoir les moyens de lutte (points d'eau, matériels)
- Débroussailler autour de la maison
- Vérifier l'état des fermetures et la toiture
- Proscrire le stockage de gaz

Pendant :

- o Ouvrir le portail de votre terrain
- o Dégagez les voies d'accès et les cheminements d'évacuation
- o Fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur et les éloigner si possible du bâtiment
- o Arrosez les abords
- o Rentrer dans le bâtiment solide et bien protégé le plus proche
- o Ecouter France Bleue Vaucluse (100.4 FM) et respectez les consignes
- o Fermer les volets, portes et fenêtres
- o Boucher avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air
- o Arrêter la ventilation
- o Suivre les instructions des sapeurs pompiers

Après :

- Eteindre les foyers résiduels

LES MOUVEMENTS DE TERRAIN : *un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol. Il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques et est dû à des processus lents de dissolution ou d'érosion favorisés par l'action de l'eau et de l'homme. Il peut s'agir d'un affaissement ou d'un glissement de terrain avec chutes de pierres.*

Un événement de type glissement a été recensé à Combe Malle. Quelques habitations sont concernées. Le secteur de la Montagne est identifié comme à effondrement potentiel mais aucune habitation n'est concernée. Les zones à risque seront délimitées dans le futur POS de la commune.

QUE FAIRE ?

Avant :

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde

Pendant :

- En cas d'effondrement
 - o Evacuer les bâtiments

- Gagner au plus vite les hauteurs les plus proches
 - Ne pas revenir sur ses pas
 - Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé
- En cas d'éboulement ou de chutes de pierre
- S'abriter sous un meuble solide et s'éloigner des fenêtres

Après :

- Fermer gaz et électricité
- Evaluer les dégâts et les dangers
- Evacuer les bâtiments et ne pas y retourner
- Informer les autorités
- Se mettre à disposition des secours

LE RISQUE SISMIQUE : *un séisme est une fracturation brutale des roches en profondeur créant des failles dans le sol et parfois en surface, et se traduisant par des vibrations du sol transmises aux bâtiments. Il se caractérise par son point de départ, sa magnitude, son intensité, la fréquence et la durée des vibrations et la faille provoquée.*

La commune est située dans la zone de sismicité 1a, zone de sismicité très faible mais non négligeable. Aucune alerte n'est possible car il est à ce jour impossible de prévoir de manière certaine le moment où surviendra le séisme.

QUE FAIRE ?

Avant :

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde
- Privilégier les constructions parasismiques
- Repérer les points de coupure de gaz, eau et électricité
- Fixer les appareils et meubles lourds
- Repérer un endroit où l'on pourra se mettre à l'abri

Pendant :

RESTER OU L'ON EST

- Si vous êtes dans un bâtiment, se mettre à l'abri sous une table, un lit... Ne pas fuir afin de se protéger de la chute des objets
- Si vous êtes dans la rue, vous éloigner des bâtiments et fils électriques, à défaut, se protéger sous un porche
- Si vous êtes en voiture, vous arrêter à l'écart des constructions et fils électriques. Rester dans le véhicule.

Après :

EVACUER LE PLUS VITE POSSIBLE

- Ecouter France Bleue Vaucluse (100.4 FM) et respecter les consignes des autorités
- Couper le gaz et l'électricité
- Ne pas toucher aux fils électriques tombés à terre